

Ouvrir les études d'expertise comptable aux autres diplômés de l'enseignement supérieur



La profession comptable dans le monde doit son excellence et son dynamisme à la diversité des formations d'origine des experts-comptables.

Que ce soit aux États-Unis, au Canada ou encore en France, un nombre de plus en plus important de professionnels sont en même temps experts-comptables et ingénieurs ou informaticiens ou docteurs en comptabilité, en droit, en gestion, en économie, en lettres, etc...

Le prix de l'excellence pour la profession est de cumuler et d'intégrer les différents savoirs. Le professionnel qui s'imposera sur la scène internationale sera, plutôt, quelqu'un qui a reçu une formation de base scientifique ou littéraire pour développer de grandes aptitudes intellectuelles avant de s'engager ensuite dans le cursus de l'expertise comptable pour acquérir des compétences et un diplôme permettant d'exercer la profession d'expert-comptable qu'il aura choisie. Le chemin inverse est aussi concevable, mais il est plus rare.

La profession comptable tunisienne qui dispose déjà d'un avantage compétitif par rapport à de nombreux pays devrait solliciter les autorités pour encourager et faciliter par des procédures opérationnelles d'intégration des diplômés de l'enseignement supérieur en leur permettant des passerelles et des dispenses pour raccourcir leur cursus en vue de se présenter au certificat de révision comptable.

Ce sera aussi l'occasion de raviver un débat ancien : le diplôme d'expertise comptable est-il un diplôme universitaire ou professionnel ? Si l'option universitaire a rendu un service historique à la profession, il est, peut-être, temps de reconnaître que le monde entier ou quasiment donne un caractère professionnel au diplôme d'expertise comptable bien qu'il nous paraisse approprié, dans le cas de la Tunisie, que la délivrance du diplôme reste sous l'égide du ministère de l'enseignement supérieur.

Cet éditorial m'a été inspiré d'un article paru dans camagazine sur la biotechnologie qui commence ainsi : «Comme de nombreux stagiaires en quête du titre de CA ¹, Neil Klompas prévoit passer l'EFU ² bientôt et consacre de longues heures à la fonction de vérificateur adjoint qu'il occupe chez KPMG à Vancouver. Mais il y a une différence cruciale entre Neil et les autres stagiaires : il est le seul à n'avoir suivi «que quelques cours en commerce». Cet ancien ambulancier, diplômé de l'Université de la Colombie-

¹ CA : Comptable Agréé, équivalent à expert-comptable.

² EFU : Examen Final Uniforme, équivalent au diplôme d'expertise comptable et, plus précisément : certificat de révision comptable.

Britannique en microbiologie et immunologie, tente de faire le saut des sciences à la comptabilité, parce qu'il croit que le développement rapide du secteur de la biotechnologie crée de grandes opportunités pour ceux qui fournissent des services d'affaires.

«Actuellement, en Colombie-Britannique, il y a beaucoup de travail en biotechnologie, et il y a un besoin de personnes compétentes à la fois en sciences et en affaires», explique Neil, qui travaille au groupe Biotechnologie de KPMG.

Neil semble avoir pris une excellente décision : la biotechnologie est en voie de devenir l'une des industries d'avenir les plus importantes au Canada, et les comptables agréés et leur cabinet se préparent de façon à tirer avantage de l'expansion prévue»³.

Cet article de camagazine m'a rappelé une préoccupation que je développe depuis plusieurs années : la profession comptable tunisienne pourrait se mesurer aux grands de ce monde en intégrant les autres diplômés de l'enseignement supérieur qui acceptent de faire l'effort et de s'investir dans de nouvelles études menant au diplôme d'expertise comptable.

³ Camagazine, Mai 2001, www.camagazine.com.

Abderraouf YAICH